

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006605800104	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communes SAINT LOUS AGGLOMERATION Assainissement régie10309
--	---

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAINT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SAINT LOUS AGGLOMERATION Assainissement régie10309 (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	38
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	39
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	40
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	43

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	46
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	47
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	48
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	49
B1.7 - Etat des engagements reçus	50
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	52

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	53
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	56
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	57

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	58
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 957 055,35	5 017 116,39
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 939 938,96
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	5 957 055,35	5 957 055,35

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 494 642,01	3 284 864,49
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	712 807,28	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 922 584,80
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 207 449,29	4 207 449,29

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 164 504,64	10 164 504,64
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 735 648,45	0,00	1 723 000,00	1 723 000,00	1 723 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 935 648,45	0,00	1 723 000,00	1 723 000,00	1 723 000,00
66	Charges financières	455 000,00	0,00	546 000,00	546 000,00	546 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 308 296,72	0,00	715 731,22	715 731,22	715 731,22
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 698 945,17	0,00	2 984 731,22	2 984 731,22	2 984 731,22
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 588 040,70	0,00	1 314 324,13	1 314 324,13	1 314 324,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 568 500,00	0,00	1 658 000,00	1 658 000,00	1 658 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 156 540,70	0,00	2 972 324,13	2 972 324,13	2 972 324,13
TOTAL		7 855 485,87	0,00	5 957 055,35	5 957 055,35	5 957 055,35

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 957 055,35
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 592 000,00	0,00	4 302 000,00	4 302 000,00	4 302 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes de gestion des services		4 622 000,00	0,00	4 335 000,00	4 335 000,00	4 335 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 236 460,07	0,00	11 116,39	11 116,39	11 116,39
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 858 460,07	0,00	4 346 116,39	4 346 116,39	4 346 116,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	675 000,00	0,00	671 000,00	671 000,00	671 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		675 000,00	0,00	671 000,00	671 000,00	671 000,00
TOTAL		7 533 460,07	0,00	5 017 116,39	5 017 116,39	5 017 116,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	939 938,96
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 957 055,35
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 301 324,13
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	138 500,00	52 000,00	50 000,00	50 000,00	102 000,00
21	Immobilisations corporelles	726 993,63	160 148,28	400 000,00	400 000,00	560 148,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 642 946,83	500 659,00	1 309 614,29	1 309 614,29	1 810 273,29
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 508 440,46	712 807,28	1 759 614,29	1 759 614,29	2 472 421,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	93 027,72	93 027,72	93 027,72
13	Subventions d'investissement	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	825 000,00	0,00	912 800,00	912 800,00	912 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		945 000,00	0,00	1 005 827,72	1 005 827,72	1 005 827,72
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 453 440,46	712 807,28	2 765 442,01	2 765 442,01	3 478 249,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	675 000,00		671 000,00	671 000,00	671 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	150 000,00		58 200,00	58 200,00	58 200,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		825 000,00		729 200,00	729 200,00	729 200,00
TOTAL		5 278 440,46	712 807,28	3 494 642,01	3 494 642,01	4 207 449,29

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 207 449,29
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	150 000,00	0,00	244 400,00	244 400,00	244 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 000,00	0,00	244 400,00	244 400,00	244 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	68 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
106	Réserves (7)	1 782 253,54	0,00	6 940,36	6 940,36	6 940,36
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 850 253,54	0,00	9 940,36	9 940,36	9 940,36
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 000 253,54	0,00	254 340,36	254 340,36	254 340,36
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 588 040,70		1 314 324,13	1 314 324,13	1 314 324,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 568 500,00		1 658 000,00	1 658 000,00	1 658 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	150 000,00		58 200,00	58 200,00	58 200,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 306 540,70		3 030 524,13	3 030 524,13	3 030 524,13
TOTAL		5 306 794,24	0,00	3 284 864,49	3 284 864,49	3 284 864,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	922 584,80
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 207 449,29
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 301 324,13
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 723 000,00		1 723 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	546 000,00	0,00	546 000,00
67	Charges exceptionnelles	715 731,22	0,00	715 731,22
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 658 000,00	1 658 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 314 324,13	1 314 324,13
	Dépenses d'exploitation – Total	2 984 731,22	2 972 324,13	5 957 055,35

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 957 055,35
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	93 027,72	0,00	93 027,72
13	Subventions d'investissement	0,00	671 000,00	671 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	912 800,00	8 200,00	921 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	102 000,00	0,00	102 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	560 148,28	10 000,00	570 148,28
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 810 273,29	40 000,00	1 850 273,29
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 478 249,29	729 200,00	4 207 449,29

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 207 449,29
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 302 000,00		4 302 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00		30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00		3 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 116,39	671 000,00	682 116,39
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 346 116,39	671 000,00	5 017 116,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	939 938,96
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 957 055,35
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	3 000,00	0,00	3 000,00
13	Subventions d'investissement	244 400,00	0,00	244 400,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	8 200,00	8 200,00
28	Amortissement des immobilisations		1 658 000,00	1 658 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 314 324,13	1 314 324,13
Recettes d'investissement – Total		247 400,00	3 030 524,13	3 277 924,13

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	922 584,80
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	6 940,36
------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 207 449,29
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 735 648,45	1 723 000,00	1 723 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	320 000,00	320 000,00	320 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	300 000,00	220 000,00	220 000,00
6062	Produits de traitement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	10 000,00	10 000,00
611	Sous-traitance générale	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6132	Locations immobilières	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	338 148,45	400 000,00	400 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6168	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	40 000,00	40 000,00
618	Divers	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6226	Honoraires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	80 000,00	50 000,00	50 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	22 500,00	22 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6287	Remboursements de frais	402 000,00	500 000,00	500 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	500,00	500,00
6356	Redevances occupat° domaine public	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6358	Autres droits	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6378	Autres taxes et redevances	66 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	200 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 935 648,45	1 723 000,00	1 723 000,00
66	Charges financières (b) (8)	455 000,00	546 000,00	546 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	455 000,00	467 000,00	467 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	79 000,00	79 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 308 296,72	715 731,22	715 731,22
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	100 000,00	100 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	194 400,00	194 400,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 298 296,72	421 331,22	421 331,22
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 698 945,17	2 984 731,22	2 984 731,22
023	Virement à la section d'investissement	1 588 040,70	1 314 324,13	1 314 324,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 568 500,00	1 658 000,00	1 658 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 568 500,00	1 658 000,00	1 658 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 156 540,70	2 972 324,13	2 972 324,13
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 156 540,70	2 972 324,13	2 972 324,13

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 855 485,87	5 957 055,35	5 957 055,35

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 957 055,35
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	79 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 592 000,00	4 302 000,00	4 302 000,00
704	Travaux	500 000,00	400 000,00	400 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 870 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	200 000,00	100 000,00	100 000,00
7068	Autres prestations de services	20 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	30 000,00	30 000,00
741	Primes d'épuration	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 000,00	3 000,00
754	Redevances défaut branchement égout	0,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 622 000,00	4 335 000,00	4 335 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 236 460,07	11 116,39	11 116,39
778	Autres produits exceptionnels	2 236 460,07	11 116,39	11 116,39
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 858 460,07	4 346 116,39	4 346 116,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	675 000,00	671 000,00	671 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	675 000,00	671 000,00	671 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		675 000,00	671 000,00	671 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 533 460,07	5 017 116,39	5 017 116,39

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	939 938,96
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 957 055,35

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	138 500,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	88 500,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	726 993,63	400 000,00	400 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	549 895,67	400 000,00	400 000,00
21784	Mobilier (mise à dispo)	10 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	25 423,31	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	110 572,01	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 444,40	0,00	0,00
2184	Mobilier	22 658,24	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 642 946,83	1 309 614,29	1 309 614,29
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 642 946,83	1 309 614,29	1 309 614,29
Total des dépenses d'équipement		3 508 440,46	1 759 614,29	1 759 614,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	93 027,72	93 027,72
1068	Autres réserves	0,00	93 027,72	93 027,72
13	Subventions d'investissement	120 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	120 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	825 000,00	912 800,00	912 800,00
1641	Emprunts en euros	825 000,00	872 800,00	872 800,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	40 000,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		945 000,00	1 005 827,72	1 005 827,72
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 453 440,46	2 765 442,01	2 765 442,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	675 000,00	671 000,00	671 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	675 000,00	671 000,00	671 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	103 000,00	100 000,00	100 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	445 000,00	445 000,00	445 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	90 000,00	90 000,00	90 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	35 000,00	34 000,00	34 000,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	150 000,00	58 200,00	58 200,00
1687	Autres dettes	0,00	8 200,00	8 200,00
21532	Réseaux d'assainissement	40 000,00	10 000,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	110 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		825 000,00	729 200,00	729 200,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 278 440,46	3 494 642,01	3 494 642,01

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	712 807,28
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 207 449,29
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	150 000,00	244 400,00	244 400,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	94 400,00	94 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 000,00	244 400,00	244 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 850 253,54	9 940,36	9 940,36
10222	FCTVA	68 000,00	3 000,00	3 000,00
1068	Autres réserves	1 782 253,54	6 940,36	6 940,36
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 850 253,54	9 940,36	9 940,36
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 000 253,54	254 340,36	254 340,36
021	Virement de la section d'exploitation	1 588 040,70	1 314 324,13	1 314 324,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 568 500,00	1 658 000,00	1 658 000,00
28031	Frais d'études	5 500,00	5 500,00	5 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	10 000,00	10 000,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	9 500,00	10 000,00	10 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	134 000,00	134 000,00	134 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	500,00	500,00	500,00
281532	Réseaux d'assainissement	589 000,00	600 000,00	600 000,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	500,00	500,00	500,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	745 000,00	785 000,00	785 000,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	76 000,00	80 000,00	80 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	5 500,00	8 000,00	8 000,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	4 000,00	4 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	13 000,00	13 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 500,00	1 500,00
28184	Mobilier	0,00	2 500,00	2 500,00
28188	Autres	500,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 156 540,70	2 972 324,13	2 972 324,13
041	Opérations patrimoniales (8)	150 000,00	58 200,00	58 200,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	50 000,00	50 000,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	8 200,00	8 200,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 306 540,70	3 030 524,13	3 030 524,13
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 306 794,24	3 284 864,49	3 284 864,49

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	922 584,80
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 207 449,29

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					12 454 015,17									
1641 Emprunts en euros (total)					12 454 015,17									
314935	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/03/2016	2018-05-01	01/05/2020	165 200,00	V		1,250	1,250	EURO	S	X Autres	N	A-1
63036817654	CREDIT AGRICOLE S A	27/03/2009	2009-10-31	31/10/2009	470 000,00	F		4,450	4,450	EURO	T	X Autres	N	A-1
E 29 - MON243387EUR0254495	DEXIA CREDIT LOCAL	19/10/2006	2006-12-15	01/03/2020	416 310,99	F		4,930	4,930	EURO	A	C	N	A-1
E1 - 03070200254 001 50	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	17/12/2003	2003-12-31	31/03/2020	433 328,96	F		4,150	4,150	EURO	T	X Autres	N	A-1
E10- 0306412376000402	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	10/06/2003	2003-10-31	31/01/2020	11 919,41	F		3,750	3,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
E11 -9554924	CAISSE D EPARGNE ALSACE	16/03/2015	2015-05-07	29/02/2020	128 528,08	F		2,130	2,130	EURO	T	X Autres	N	A-1
E12 - 9865968	CAISSE D EPARGNE ALSACE	28/11/2016	2017-01-26	31/01/2020	478 592,64	F		2,260	2,260	EURO	T	X Autres	N	A-1
E13 - 00020118200202		23/06/2006	2015-06-01	29/02/2020	146 468,33	F		4,000	4,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
E14 - 00020051404		09/11/2010	2011-03-31	31/03/2020	160 050,30	F		3,750	3,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
E15 - 20051400606		10/10/2012	2013-06-30	31/03/2020	176 136,72	F		4,800	4,800	EURO	T	X Autres	N	A-1
E16 - 20051400150		30/03/2005	2006-03-31	31/03/2020	76 294,52	F		3,750	3,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
E17 - 20051400251	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	29/06/2006	2006-09-30	31/03/2020	84 685,23	F		3,750	3,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
E18 - 86290600249	CREDIT AGRICOLE S A	04/02/2019	2019-06-30	31/03/2020	47 699,24	F		1,150	1,150	EURO	T	X Autres	N	A-1
E19 - 00050856412	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	26/07/2010	2010-08-31	31/03/2020	62 604,30	F		3,650	3,650	EURO	T	X Autres	N	A-1
E2 - 07008074BIS	LA BANQUE POSTALE	15/12/2005	2008-04-15	11/01/2020	250 708,74	F		3,350	3,350	EURO	T	X Autres	N	A-1
E20 - 50856400801	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	21/03/2005	2006-02-28	29/02/2020	57 220,68	F		3,750	3,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
E21 - 20051000101	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	18/03/2005	2008-12-31	31/03/2020	52 972,37	F		3,750	3,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
E22 - 20051000202	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	18/03/2005	2009-01-31	31/01/2020	54 246,20	F		3,750	3,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
E23 - 9131439	CAISSE D EPARGNE ALSACE	23/10/2012	2012-12-20	31/03/2020	227 500,00	F		4,560	4,560	EURO	T	X Autres	N	A-1
E24 - MON268564EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	04/03/2010	2010-08-01	01/02/2020	41 547,01	V		0,479	0,479	EURO	T	X Autres	N	A-1

SAINT LOUS AGGLOMERATION Assainissement régie10309 - SAINT LOUS AGGLOMERATION Assainissement régie10309 - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
E25 - 9679908	CAISSE D EPARGNE ALSACE	11/12/2015	2016-01-04	31/03/2020	100 571,47	F		1,750	1,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
E26 - MON265396EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	06/05/2009	2009-10-01	01/01/2020	72 651,94	F		4,820	4,820	EURO	T	X Autres	N	A-1
E27 - 18451 001	STE GENERALE	28/04/2011	2011-09-27	30/04/2020	239 864,94	F		4,774	4,774	EURO	S	X Autres	N	A-1
E28 - 86290195909	CREDIT AGRICOLE S A	02/03/2016	2016-11-30	29/02/2020	288 605,73	F		1,670	1,670	EURO	T	X Autres	N	A-1
E3 - 00020408801		28/11/2016	2017-06-30	30/06/2020	15 821,98	F		4,500	4,500	EURO	A	C	N	A-1
E30 - 9441477	CAISSE D EPARGNE ALSACE	05/08/2014	2015-04-30	30/04/2020	145 998,07	F		3,250	3,250	EURO	S	X Autres	N	A-1
E31 - MIN234269EUR0243137001	DEXIA MUNICIPAL AGENCY	21/06/2014	2014-11-01	01/02/2020	121 614,99	F		4,990	4,990	EURO	T	X Autres	N	A-1
E32 - 000108712 08	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	11/12/2018	2019-03-31	31/03/2020	300 000,00	F		1,320	1,320	EURO	T	X Autres	N	A-1
E33 - 00020182302	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	18/09/2006	2007-02-21	29/02/2020	29 510,23	F		3,900	3,900	EURO	A	C	N	A-1
E34 - 3021733S	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/03/2008	2014-07-01	01/07/2020	1 379 757,36	F		4,580	4,580	EURO	A	C	N	A-1
E35 - 8376133F	CREDIT FONCIER DE FRANCE	18/06/2010	2013-07-01	01/07/2020	435 420,77	F		4,580	4,580	EURO	A	C	N	A-1
E36 - 8376134G	CREDIT FONCIER DE FRANCE	26/08/2013	2013-07-01	01/07/2020	91 802,01	F		4,580	4,580	EURO	A	C	N	A-1
E37 - 5063852	CAISSE D EPARGNE ALSACE	15/12/2009	2009-12-28	31/03/2020	31 961,50	F		3,890	3,890	EURO	T	X Autres	N	A-1
E38 - 45209872692J	CREDIT FONCIER DE FRANCE	07/11/2005	2006-03-30	30/03/2020	333 747,37	F		3,750	3,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
E39 - 20188300202	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	12/04/2007	2007-07-31	31/10/2020	514 698,03	F		4,150	4,150	EURO	A	C	N	A-1
E4 - 00020408800503		28/11/2016	2017-02-28	29/02/2020	242 282,43	F		3,000	3,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
E40 - 8668958	CAISSE D EPARGNE ALSACE	26/05/2010	2010-07-05	31/01/2020	249 948,37	F		3,600	3,600	EURO	T	X Autres	N	A-1
E41 - 3756423/15135	CAISSE D EPARGNE ALSACE	09/02/2005	2005-05-31	31/01/2020	79 955,53	F		3,720	3,720	EURO	M	X Autres	N	A-1
E43 - 07024157	LA BANQUE POSTALE	26/11/2010	2012-01-20	20/01/2020	26 498,50	F		2,500	2,500	EURO	T	X Autres	N	A-1
E44 - 9140691	CAISSE D EPARGNE ALSACE	10/12/2012	2012-12-21	31/03/2020	1 640 667,63	F		4,440	4,440	EURO	T	X Autres	N	A-1
E45 - 501585 008 08	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	19/03/2007	2007-05-01	31/07/2020	256 693,31	V		2,100	2,100	EURO	A	C	N	A-1
E46 - 000501585 002 02	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	08/12/2009	2010-07-01	31/03/2020	726 074,34	F		3,600	3,600	EURO	T	X Autres	N	A-1
E47 - 9284922	CAISSE D EPARGNE ALSACE	13/08/2013	2013-09-13	31/03/2020	419 872,15	F		3,760	3,760	EURO	T	X Autres	N	A-1
E48 - 000193920 07	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	18/10/2013	2014-01-31	31/01/2020	855 661,00	F		4,800	4,800	EURO	T	X Autres	N	A-1
E5 - 00020408800606		28/11/2016	2016-12-31	31/03/2020	63 118,25	F		3,500	3,500	EURO	T	X Autres	N	A-1

SAINT LOUS AGGLOMERATION Assainissement régie10309 - SAINT LOUS AGGLOMERATION Assainissement régie10309 - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
E50 - 5839573	CAISSE D EPARGNE ALSACE	28/11/2019	2019-11-28	01/04/2020	150 000,00	F		1,000	1,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
E6 - 000200408800707	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	28/11/2016	2017-02-28	29/02/2020	59 315,02	F		4,700	4,700	EURO	T	X Autres	N	A-1
E7 - 0000408800251	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	28/11/2016	2016-12-31	31/03/2020	24 201,05	F		4,900	4,900	EURO	T	X Autres	N	A-1
E8 - MON234237/0243092/001	DEXIA CREDIT LOCAL	07/09/2005	2005-12-01	01/04/2020	15 687,48	F		3,480	3,480	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 454 015,17									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		11 491 787,20					853 168,40	465 889,80	0,00	78 049,26
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 491 787,20					853 168,40	465 889,80	0,00	78 049,26
314935	N	0,00	A-1	158 000,00	22,00	V		1,250	7 200,00	1 962,65	0,00	317,66
63036817654	N	0,00	A-1	320 126,19	13,75	F		4,450	17 292,26	44 659,70	0,00	2 246,02
E 29 - MON243387EUR0254495	N	0,00	A-1	405 409,30	21,00	F		4,930	11 439,14	19 986,68	0,00	16 185,61
E1 - 03070200254 001 50	N	0,00	A-1	331 610,54	3,25	F		4,150	106 005,89	12 126,31	0,00	0,00
E10- 0306412376000402	N	0,00	A-1	8 902,08	2,75	F		3,750	3 132,07	290,13	0,00	36,06
E11 -9554924	N	0,00	A-1	123 471,31	19,50	F		2,130	5 165,34	2 588,86	0,00	216,99
E12 - 9865968	N	0,00	A-1	444 283,75	11,25	F		2,260	35 090,86	9 744,82	0,00	1 541,29
E13 - 00020118200202	N	0,00	A-1	140 676,51	16,75	F		4,000	6 026,98	5 537,42	0,00	463,79
E14 - 00020051404	N	0,00	A-1	148 061,03	10,25	F		3,750	12 445,24	5 378,64	0,00	0,00
E15 - 20051400606	N	0,00	A-1	171 901,36	22,50	F		4,800	4 442,34	8 172,10	0,00	0,00
E16 - 20051400150	N	0,00	A-1	64 735,20	5,25	F		3,750	11 998,94	2 260,14	0,00	0,00
E17 - 20051400251	N	0,00	A-1	73 445,01	6,00	F		3,750	11 667,69	2 591,39	0,00	0,00
E18 - 86290600249	N	0,00	A-1	44 600,57	13,50	F		1,150	3 134,46	499,42	0,00	0,00
E19 - 00050856412	N	0,00	A-1	57 756,63	10,00	F		3,650	5 027,09	2 039,83	0,00	0,00
E2 - 07008074BIS	N	0,00	A-1	215 586,46	5,50	F		3,350	36 313,76	6 769,12	0,00	0,00
E20 - 50856400801	N	0,00	A-1	48 551,16	5,00	F		3,750	8 999,21	1 695,11	0,00	127,72
E21 - 20051000101	N	0,00	A-1	47 756,49	8,00	F		3,750	5 414,20	1 715,32	0,00	0,00
E22 - 20051000202	N	0,00	A-1	49 078,77	8,00	F		3,750	5 363,96	1 765,60	0,00	273,22
E23 - 9131439	N	0,00	A-1	210 000,00	12,25	F		4,560	17 500,00	9 276,76	0,00	0,00
E24 - MON268564EUR	N	0,00	A-1	34 747,23	5,75	V		3,450	6 180,04	564,34	0,00	164,26
E25 - 9679908	N	0,00	A-1	95 172,04	15,50	F		1,750	5 494,53	1 629,59	0,00	0,00
E26 - MON265396EUR	N	0,00	A-1	66 663,57	8,75	F		4,820	6 282,27	3 100,77	0,00	0,00
E27 - 18451 001	N	0,00	A-1	230 458,98	16,00	F		4,774	9 876,41	10 884,49	0,00	1 750,22
E28 - 86290195909	N	0,00	A-1	273 543,49	15,75	F		1,670	15 315,36	4 472,60	0,00	371,35
E3 - 00020408801	N	0,00	A-1	8 085,07	1,00	F		4,500	8 085,07	363,83	0,00	0,00

SAINT LOUS AGGLOMERATION Assainissement régie10309 - SAINT LOUS AGGLOMERATION Assainissement régie10309 - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
E30 - 9441477	N	0,00	A-1	140 715,75	19,00	F		3,250	5 455,43	4 529,29	0,00	732,66
E31 - MIN234269EUR0243137001	N	0,00	A-1	115 128,87	17,75	F		4,990	6 486,12	5 623,56	0,00	903,55
E32 - 000108712 08	N	0,00	A-1	280 545,64	13,25	F		1,320	19 915,59	3 604,89	0,00	0,00
E33 - 00020182302	N	0,00	A-1	15 037,31	1,00	F		3,900	15 037,31	586,46	0,00	0,00
E34 - 3021733S	N	0,00	A-1	1 300 220,00	12,00	F		4,580	83 406,30	60 377,16	0,00	28 252,05
E35 - 8376133F	N	0,00	A-1	410 320,54	12,00	F		4,580	26 321,18	19 053,69	0,00	8 915,72
E36 - 8376134G	N	0,00	A-1	86 510,00	12,00	F		4,580	5 549,43	4 017,19	0,00	1 879,75
E37 - 5063852	N	0,00	A-1	26 054,37	4,25	F		3,890	6 140,29	924,67	0,00	0,00
E38 - 45209872692J	N	0,00	A-1	318 212,35	15,00	F		3,750	16 125,84	11 707,96	0,00	0,00
E39 - 20188300202	N	0,00	A-1	484 033,32	12,00	F		4,150	31 937,30	20 087,38	0,00	3 127,00
E4 - 00020408800503	N	0,00	A-1	229 288,11	14,00	F		3,000	13 388,56	6 728,96	0,00	557,74
E40 - 8668958	N	0,00	A-1	230 543,79	9,75	F		3,600	20 112,64	8 030,08	0,00	1 262,59
E41 - 3756423/15135	N	0,00	A-1	66 379,35	4,50	F		3,720	14 089,90	2 230,70	0,00	0,00
E43 - 07024157	N	0,00	A-1	23 121,88	6,25	F		2,500	3 461,84	545,76	0,00	96,94
E44 - 9140691	N	0,00	A-1	1 579 656,09	17,25	F		4,440	63 765,89	69 084,79	0,00	0,00
E45 - 501585 008 08	N	0,00	A-1	235 706,06	10,00	V		2,100	21 427,98	4 949,83	0,00	1 874,93
E46 - 000501585 002 02	N	0,00	A-1	690 407,95	14,75	F		3,600	36 967,81	24 359,35	0,00	0,00
E47 - 9284922	N	0,00	A-1	396 079,45	13,00	F		3,760	24 700,01	14 547,03	0,00	0,00
E48 - 000193920 07	N	0,00	A-1	827 326,29	18,00	F		4,800	29 719,44	39 182,04	0,00	6 380,85
E5 - 00020408800606	N	0,00	A-1	55 330,87	6,50	F		3,500	8 063,52	1 831,52	0,00	0,00
E50 - 5839573	N	0,00	A-1	143 021,69	14,25	F		1,000	9 386,11	1 395,09	0,00	0,00
E6 - 000200408800707	N	0,00	A-1	44 499,61	2,75	F		4,700	15 524,11	1 820,53	0,00	117,27
E7 - 0000408800251	N	0,00	A-1	8 264,27	0,75	F		4,900	8 264,27	152,17	0,00	0,00
E8 - MON234237/0243092/001	N	0,00	A-1	12 760,90	4,00	F		3,480	3 028,42	444,08	0,00	254,02
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 491 787,20					853 168,40	465 889,80	0,00	78 049,26

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	49	0	0	0	0
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	11 491 787,20	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0 €	2021-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de r	5	29/11/2017
L	Concessions et droits similaires, brevets, licence	4	29/11/2017
L	Autres immobilisations corporelles	4	29/11/2017
L	Bâtiments d'exploitation (réservoirs, hangar stock	40	29/11/2017
L	Constructions sur sol d'autrui - installations gén	0	29/11/2017
L	Bassin d'orage, chambre de comptage	60	29/11/2017
L	Stations d'épuration	30	29/11/2017
L	Réseaux d'adduction d'eau	40	29/11/2017
L	Réseaux d'assainissement	60	29/11/2017
L	Matériels et outillages industriels	5	29/11/2017
L	Matériels spécifiques d'exploitation	10	29/11/2017
L	Agencements et aménagements du matériel et outilla	8	29/11/2017
L	Installations générales, agencements et aménagemen	8	29/11/2017
L	Matériel de transport - véhicules légers	5	29/11/2017
L	Matériel de transport - véhicules utilitaires, min	8	29/11/2017
L	Matériels de bureau et matériels informatiques ou	4	29/11/2017
L	Mobiliers	8	29/11/2017
L	Autres immobilisations corporelles	5	29/11/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 676 827,72	I 1 676 827,72
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		912 800,00	912 800,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	872 800,00	872 800,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	40 000,00	40 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		764 027,72	764 027,72
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Autres réserves	93 027,72	93 027,72
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	671 000,00	671 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 676 827,72	712 807,28	0,00	2 389 635,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 975 324,13	III 2 975 324,13
Ressources propres externes de l'année (a)		3 000,00	3 000,00
10222	FCTVA	3 000,00	3 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 972 324,13	2 972 324,13
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	5 500,00	5 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00	10 000,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	10 000,00	10 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	134 000,00	134 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	500,00	500,00
281532	Réseaux d'assainissement	600 000,00	600 000,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	500,00	500,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	2 500,00	2 500,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	785 000,00	785 000,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	80 000,00	80 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	8 000,00	8 000,00
28181	Installations générales, agencements	4 000,00	4 000,00
28182	Matériel de transport	13 000,00	13 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	1 500,00
28184	Mobilier	2 500,00	2 500,00
28188	Autres	1 000,00	1 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 314 324,13	1 314 324,13

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 975 324,13	0,00	922 584,80	6 940,36	3 904 849,29

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 389 635,00
Ressources propres disponibles	IV	3 904 849,29
Solde	V = IV – II (6)	1 515 214,29

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 319 058,20
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 319 058,20
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 346 116,39

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	30,35
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 78

Nombre de membres présents : 61

Nombre de suffrages exprimés : 61

VOTES :

Pour : 61

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2021

Présenté par (1) Le Président,

A Huningue le 07/04/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Budget

A Huningue, le 07/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADRIAN Daniel	
BACH Céline	
BAUMLIN Christian	
BOHLY Dominique	
CAILLEAUX Hélène	
CAPON Patrick	
CHOQUET Sylvie	
DEICHTMANN Jean-Marc	
FERON Jules	
FERRANDEZ Françoise	
FRANCOIS Christine	
FUCHS Gilbert	
FUCHS Serge	
GABRIEL Guillaume	
GANGLOFF Karin	
GASSER Lucien	
GERTEIS Stéphanie	
GINDER Philippe	
GISSY Bertrand	
KANNENGIESER Bernard	
KASTLER André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

KERN Gérard	
KIBLER KRAUSS Sabine	
KNIBIELY Philippe	
LATSCHA Gaston	
LEFEBVRE Martine	
LITZLER Thierry	
MEYER Jean-Paul	
MILINTENDA Carmelo	
MULLER Jean-Luc	
MUNCH Paul Bernard	
MUTH Sandra	
PFENDLER Pierre	
PILLERI Angelo	
PISARONI Gabriel	
RAMASSAMY BELLAMY Thurianna	
RIBSTEIN André	
RINQUEBACH Ariane	
RODDE Stéphane	
ROSSE Christiane	
ROUDAIRE Joel	
SCHACHER Francis	
SCHICCA Daniel	
SCHMIDIGER Pascale	
SCHMITTER Bernard	
SCHOTT Jean-Louis	
SIBOLD Clément	
SORET VACHET VALAZ Rachel	
STRAUMANN HUMMEL Jocelyne	
STRIBY Patrick	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

STRICH Vincent	
TRENDEL Isabelle	
TSCHAMBER Yves	
TURRI Pascal	
UEBERSCHLAG André	
WIEDERKEHR Denis	
WILLER Christèle	
WOGENSTAHL Nadine	
ZARZEWSKI Valérie	
ZELLER Thomas	
ZINNIGER Roger	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2021, et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.